



Paris, le 8 janvier 2019

### Réforme de la taxe d'habitation :

#### Sortir de l'ambiguïté

L'Association des petites villes de France que préside Christophe BOUILLON, député de Seine-Maritime et maire honoraire de Canteleu a pris connaissance, avec étonnement, des propos tenus ces derniers jours par plusieurs ministres relatifs au maintien pour les 20 % des ménages les plus aisés, de la taxe d'habitation, que le gouvernement envisageait de supprimer totalement après 2021.

L'APVF, qui rappelle qu'**aucune association d'élus n'était demandeuse de la suppression de la taxe d'habitation**, s'étonne de ce nouveau changement de pied. Ainsi, après le dégrèvement pour 80 % des contribuables, effectué graduellement en trois ans, le gouvernement avait finalement opté, suite à la mise en garde du Conseil constitutionnel lors de son examen du projet de loi de finances pour 2018, pour une suppression totale de la taxe, pour l'ensemble des ménages, induisant un coût supplémentaire d'environ 7 milliards d'euros pour les finances publiques.

La possibilité désormais annoncée par certains ministres de maintenir cet impôt pour les 20 % restant ne peut qu'**accroître la confusion et l'incertitude** concernant la nature et le montant des recettes fiscales des collectivités locales ainsi que des modalités de leur compensation. La constitutionnalité du dégrèvement pour 80 % des ménages étant subordonnée à la mise en œuvre d'une réforme plus globale de la fiscalité locale afin de réduire les disparités de situation entre contribuables inhérentes au régime de la taxe d'habitation, **l'APVF appelle le gouvernement à clarifier rapidement sa position concernant la remise à plat de la fiscalité locale et à formuler des propositions réalistes en concertation étroite avec les associations d'élus**. Il y a plus que jamais un **besoin de cohérence, de prévisibilité et de lisibilité des finances locales**.

#### Contact Presse

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)

Emma CHENILLAT, chargée de mission – 0145449993 [echenillat@apvf.asso.fr](mailto:echenillat@apvf.asso.fr)

APVF, 42 Bd Raspail, 75007 PARIS - [www.apvf.asso.fr](http://www.apvf.asso.fr)

